

**LES CONFÉRENCES
PLÉNIÈRES
ET SIDE
EVENTS**

2^e
ÉDITION

**FORUM
MONDIAL**
— **NORMANDIE** —
POUR LA PAIX

4 - 5 JUIN 2019

L'ESSENTIEL

LES FAISEURS DE PAIX

www.normandiepourlapaix.fr



RÉGION
NORMANDIE

Avis aux lecteurs

Le présent ouvrage compile les synthèses des séquences de la deuxième édition du Forum mondial Normandie pour la Paix. Les propos tenus dans le cadre de cet événement n'engagent en rien la Région Normandie et ne reflètent pas son positionnement. Les synthèses ne sont pas des articles scientifiques. Elles compilent les différents points de vue et les éléments essentiels relevés pour chaque séquence.

Pour vous permettre de vivre ou revivre le Forum mondial Normandie pour la Paix 2019, la Région Normandie vous propose les synthèses des temps forts qui ont rythmé cette deuxième édition. Vous y retrouverez une version résumée des conférences et débats et une présentation des grands moments ayant marqué ces 4 et 5 juin 2019.

Le Forum mondial Normandie pour la Paix en quelques chiffres :



6 000 participants, dont 2 500 jeunes, venus pour débattre, apprendre, découvrir, échanger autour de la paix.



240 experts, Prix Nobel de la Paix, représentants de gouvernements, du monde académique et de la société civile réunis pour analyser les acteurs et les processus qui permettent de construire une paix durable.



Plus de 400 signataires du Manifeste pour la Paix pendant les deux jours du Forum.

Bonne lecture !

La Région Normandie

03.

LES CONFÉRENCES PLÉNIÈRES ET SIDE EVENTS

→ Humaniser la paix : quels acteurs ?	06
→ Side event : Les rencontres économiques	08
→ Les chemins de la paix : erreurs et succès	10
→ Side event : Infox et déstabilisation : que peuvent les médias ?	12
→ Bâtir une paix durable.....	14
→ Side event : Présentation du rapport annuel de Leaders pour la Paix	16

Première de couverture : © FG Productions
Éditeur : Région Normandie
Conception et mise en page : Ubiquus
Rédaction : Ubiquus

Photographie : Dominique Hureau (Maison
de la Recherche en Sciences Humaines), Eric Bénard,
Eric Biernacki, Léonie Hamard (Région Normandie)
Imprimeur : La Maison du Document
Tirage : 250 exemplaires
Date de publication : novembre 2019



03.

LES CONFÉRENCES PLÉNIÈRES ET SIDE EVENTS

Humaniser la paix : quels acteurs ? 06

Side event : Les rencontres économiques 08

Les chemins de la paix : erreurs et succès 10

**Side event : Infox et déstabilisation :
que peuvent les médias ?** 12

Bâtir une paix durable 14

**Side event : Présentation du rapport annuel
de Leaders pour la Paix** 16



CONFÉRENCE

PLÉNIÈRE 1



De gauche à droite : Nathalie Renoux, Bertrand Badie, Hubert Védrine, Ruby Bridges-Hall, Eamon Gilmore, Justin Welby

© Eric Biernacki - Région Normandie

HUMANISER LA PAIX : QUELS ACTEURS ?

4 juin 2019, 10h15-11h30, salle plénière

Introduction par **Bertrand Badie**, Professeur des universités, Sciences Po.

Modérateur :

→ **Nathalie Renoux**,
Journaliste et animatrice de la chaîne M6

Intervenants :

- **Ruby Bridges Hall**,
Première élève afro-américaine scolarisée dans une école de blancs aux États-Unis
- **Eamon Gilmore**,
Représentant spécial pour les Droits de l'Homme, Union européenne
- **Hubert Védrine**,
Ancien Ministre des Affaires étrangères français
- **Justin Welby**,
Archevêque de Canterbury

Les conflits contemporains prennent des formes très différentes des traditionnelles guerres entre États : ils sont plus diffus, plus fragmentés, plus complexes à comprendre. Les modes de résolution de ces conflits doivent donc évoluer. Pour autant, il serait dangereux d'oublier les confrontations entre puissances, susceptibles de dégénérer vers des conflits destructeurs.

Nouveaux conflits, nouveaux faiseurs de paix

Il existe une contradiction entre la nature des conflits actuels et leur perception par les différents acteurs. Selon Bertrand Badie, la cause des guerres modernes n'est plus l'affrontement entre des puissances étatiques, « mais la décomposition des sociétés, des institutions, des États ou encore des formes de sociabilité élémentaires ». Les conflits contemporains se caractérisent également par une violence diffuse induite par la non-satisfaction des besoins sociaux élémentaires au sein d'une population.

Dans ce contexte, les modes traditionnels de résolution des conflits, reposant sur la puissance des armes, ne sont plus efficaces. Les dernières décennies sont ainsi caractérisées par l'incapacité de gagner une guerre, tant en Afghanistan, qu'au Moyen-Orient ou au Sahel. En effet, les opérations menées induisent une surenchère militaire conduisant à aggraver encore les conflits plutôt qu'à les contenir. C'est pourquoi Bertrand Badie considère que faire la paix implique désormais de privilégier « un traitement social de la conflictualité », afin de créer ou de raccommoder le tissu social. Le problème est que ce traitement ne se conçoit que dans le temps long.

Alors quels sont les faiseurs de paix de court terme ? La question se pose de l'usage de la force à titre immédiat pour éteindre les incendies, c'est-à-dire pour éviter qu'un conflit ne dégénère, mais il n'aboutira qu'à un armistice, et non pas à une véritable paix. Cet usage légitime de la force par des « gendarmes désintéressés » impose d'agir dans un cadre multilatéral, au sein duquel les acteurs ne doivent pas être les grandes puissances. Il est en effet préférable que ces faiseurs de paix soient de petits États (Norvège, Uruguay...), qui ne peuvent être soupçonnés d'arrière-pensées. Il convient par ailleurs de privilégier un traitement dans un cadre de multilatéralisme régional. L'Union africaine, par exemple, a déjà résolu certains conflits interétatiques sur le continent. Il faut également privilégier l'intervention de nouveaux acteurs, comme les médiateurs individuels, les acteurs locaux, les organisations non-gouvernementales, les représentants religieux ou encore les acteurs de la diplomatie préventive.

Renoncer à une approche basée exclusivement sur les « bons sentiments »

Selon Hubert Védrine, le règne de la force n'est pas terminé et la communauté internationale reste à construire. À ses yeux, le discours tenu suite à l'effondrement de l'Union soviétique concernant la naissance d'un nouvel ordre international ne repose sur aucune réalité. Un ministre social-démocrate allemand estimait d'ailleurs que ce raisonnement avait abouti à faire de l'Europe un « herbivore géopolitique dans un monde

de carnivores géopolitiques ». Une approche reposant uniquement sur « les bons sentiments » lui semble donc vouée à l'échec. L'exemple du Débarquement en Normandie en 1944 démontre d'ailleurs qu'Hitler n'a pas été vaincu par des « bons sentiments », mais par des forces militaires qui lui étaient supérieures.

Or l'époque actuelle reste marquée par un affrontement entre une puissance dominante, les États-Unis, et une puissance montante, la Chine, aspirant à remplacer la première. Cette friction pourrait aboutir à un affrontement militaire ouvert, qui ne serait pas résolu en s'appuyant sur des acteurs désintéressés promouvant la paix. Ces faiseurs de paix extra-étatiques seront en revanche utiles dans le cadre de conflits en cours d'épuisement, dont les différents protagonistes recherchent une sortie de crise. Enfin, il serait nécessaire d'envisager l'intervention de missions de prévention de la paix pour faire face à un type bien précis de conflits, à savoir dès lors qu'apparaissent les indices précurseurs de violence au sein de minorités menacées ou de populations souhaitant prendre leur revanche sur l'histoire.

Puier dans l'expérience des faiseurs de paix

Les conflits observés au cours des dernières décennies en Irlande et en Colombie présentaient certains points communs, notamment l'incapacité de l'État à faire face à une rébellion armée. Le processus ayant abouti à la résolution de ces deux conflits est également comparable sur certains points. Dans les deux cas, les discussions pour parvenir à un accord de paix ont été longues et ponctuées par de nombreux échecs. Par ailleurs, les discussions officielles ont été précédées de longs échanges informels mobilisant des médiateurs et des acteurs de la société civile. Ces deux processus ont également bénéficié de l'implication de la communauté internationale.

Des leçons peuvent également être tirées des récentes démarches de paix menées au Sud-Soudan, où un conflit a induit des conséquences humaines dramatiques (plus de 400 000 morts, 2,5 millions de réfugiés, généralisation des viols...). Cet exemple démontre qu'œuvrer

en faveur de la paix implique d'agir à tous les niveaux, bien évidemment en concluant des partenariats solides à l'échelle des responsables politiques et militaires, mais aussi en agissant au niveau des citoyens. Il convient par ailleurs d'œuvrer à une meilleure collaboration entre les armées engagées dans des opérations de paix et les autres acteurs, comme les organisations non-gouvernementales.

L'essentiel consiste à parvenir à une réconciliation entre les acteurs du conflit, et pas uniquement à la conclusion d'un traité de paix. Cette logique de réconciliation consiste à transformer un conflit violent en un désaccord non violent. La réconciliation, qui selon Justin Welby est un concept profondément chrétien, ne doit pas être imposée par des tiers, mais être accomplie par les différents acteurs impliqués. Cela induit d'éviter les réflexes coloniaux conduisant les nations occidentales à assigner leurs solutions pour résoudre des conflits.

La prévention comme moyen d'humaniser la paix

Alors qu'un nombre croissant de conflits contemporains ne sont plus le fruit de la compétition entre puissances, mais le résultat de la décomposition des sociétés et de la disparition de toute forme de contrat social, une démarche reposant sur la prévention représente un des moyens les plus efficaces d'œuvrer en faveur de la paix. L'éducation à la paix est un volet essentiel de cette nouvelle approche. L'enseignement doit détourner les enfants du racisme et de la haine de l'autre. La protection des droits de l'Homme est également un enjeu de taille, puisque leur négation crée des conditions favorables à l'embrasement des conflits.

Cette logique se heurte cependant au scepticisme de certains citoyens et acteurs politiques, qui ne comprennent pas l'intérêt d'investir dans la prévention d'une guerre qui n'aura peut-être jamais lieu. À ceux-là, il faut répondre que le véritable ennemi de la paix est la peur : prévenir un conflit contribue à libérer les êtres humains de ce fardeau et ainsi à consolider le socle d'une paix durable.

SIDE EVENT

LES RENCONTRES ÉCONOMIQUES

5 juin 2019, 10h00-11h30,
salle Guillaume

Modérateur :

→ **Victor Mallet,**
Journaliste et Chef du Bureau de Paris,
Financial Times

Intervenants :

→ **Anne Catherine Husson Traoré,**
Directrice générale, Novethic

→ **Dominique Steiler,**
Directeur de la Chaire Paix
Économique, Grenoble École
de Management

→ **Gérard Kuster,**
Titulaire de la Chaire Paix
économique, Président du Global
Council Business Conduct du
Conference Board aux États-Unis,
Membre de l'Institut Business Ethics
au Royaume-Uni, Vice-Président
du Cercle d'Éthique des Affaires

→ **Mohammed Boumediane,**
Président-Directeur général, ZIWIT

→ **Jean-Paul Laborde,**
Ambassadeur des Écoles de Saint-Cyr
Coëtquidan, Ministère des Armées

Les rencontres économiques de l'édition 2019 du Forum mondial Normandie pour la Paix ont donné lieu à l'organisation de deux tables rondes, la première sur les liens entre la paix économique et les enjeux éthiques de l'entreprise, la seconde sur les cyberguerres et le rôle du digital dans les nouveaux conflits de l'économie.

Le langage et les comportements de l'économie mondialisée sont essentiellement guerriers et provoquent d'importants dommages collatéraux, à la fois sur les sociétés et l'environnement, sans que les entreprises ne

considèrent qu'ils relèvent de leur responsabilité. Anne Catherine Husson Traoré souligne qu'il est aujourd'hui essentiel de réintégrer l'ensemble des coûts relatifs à une activité, qu'ils soient humains, sociaux ou environnementaux, dans les modèles économiques. C'est d'ailleurs à cette démarche que répondent les dix-sept Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Pour Dominique Steiler, il s'agira aussi de penser d'autres formes d'économies, dont le fondement soit collaboratif avant tout, et dans le cadre desquelles les concurrents n'envisagent pas uniquement la destruction de l'autre.

Dans ce contexte, Dominique Steiler estime que les entreprises doivent se penser au-delà de leur activité productive, en tant qu'entités parmi d'autres dans la société, capables de créer autre chose que de la richesse financière. Anne Catherine Husson Traoré pense que la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ne doit plus constituer une activité secondaire, mais remettre en question l'identité même des sociétés. Elle considère que les anciens modèles économiques, contrairement à ce que croient la plupart des dirigeants, sont déjà morts.

Si, pour Dominique Steiler, « on ne met pas en place de solution avec ceux qui ont créé le problème », il est toutefois possible de préparer les espaces de liberté qui permettront aux jeunes générations d'opérer la transformation radicale des modes de production et des modèles économiques qui s'avère nécessaire. Le monde a aujourd'hui besoin de « guerriers de la paix économique », car les acteurs qui travaillent sur le bien-être ou l'écologie dans l'entreprise sont trop souvent écrasés par des systèmes de représentations

dépassés, mais également de « sentinelles », qui sauront donner l'alerte sur les risques encourus par la civilisation, et d'« artisans », qui, au quotidien, permettront aux entreprises de progresser en matière d'éthique. En effet, dans cette transformation, Dominique Steiler est convaincu que les petits gestes sont souvent plus importants que les grandes actions.

Autre aspect de l'évolution du monde, les cyberattaques sont susceptibles de causer de graves dommages à une économie donnée. La cybersécurité devient alors un enjeu majeur pour les entreprises, mais aussi pour les États. 75 % des cyberattaques sont réalisées par des groupes criminels organisés, pour qui il est bien plus facile aujourd'hui de pirater un système informatique que de braquer une banque. Jean-Paul Laborde estime cependant que les acteurs économiques évoluent dans un contexte d'inaction des gouvernements et d'inadéquation des structures juridiques internationales. Il lui apparaît essentiel d'attribuer publiquement ces cyberattaques, car « une entreprise ne peut pas se défendre contre les attaques, quelles que soient les formes qu'elles prennent, sans la société civile ».

Les tables rondes ont abouti à l'idée que les entreprises se doivent de devenir plus humaines pour permettre à leurs salariés de donner le meilleur d'eux-mêmes. Cependant, en parallèle, leur capital immatériel peut être détruit en un clic. Ces enjeux restent méconnus, y compris au sein des entreprises. Or, dans le monde matériel comme dans celui du numérique, ce sont les hommes et les femmes, au travers des bonnes pratiques, qui constituent la clé indispensable et le moyen le plus efficace de défense contre ces nouveaux dangers.



De gauche à droite : Dominique Steiler, Victor Mallet, Anne Catherine Husson Traoré, Gérard Kuster

© Eric Bénard - Région Normandie

CONFÉRENCE

PLÉNIÈRE 2



De gauche à droite : Marc Semo, Jean-Pierre Lacroix, Nicole Gnesotto, Henri Bentégeat, Kabiné Komara, Rémy Rioux, Pierre Buyoya

LES CHEMINS DE LA PAIX : ERREURS ET SUCCÈS

5 juin 2019, 10h-11h15, salle plénière

Introduction par **Nicole Gnesotto**,
Professeure, Conservatoire national des arts
et métiers (CNAM)

Modérateur :

→ **Marc Semo**,
Journaliste, Le Monde

Intervenants :

- **Henri Bentégeat**,
ancien Chef d'état-major des Armées
françaises
- **Pierre Buyoya**,
ancien Président de la République du
Burundi, Haut représentant de l'Union
africaine pour le Mali et le Sahel
- **Kabiné Komara**,
ancien Premier Ministre de Guinée
- **Jean-Pierre Lacroix**,
Secrétaire général adjoint aux
opérations de maintien de la paix,
ONU
- **Rémy Rioux**,
Directeur de l'Agence Française de
Développement

Les chemins de la paix ont toujours été labyrinthiques et imparfaits, comme le souligne Nicole Gnesotto. Les alliances nouées par les États pour assurer l'équilibre des forces sont par définition temporaires, tandis que les systèmes de sécurité collective se heurtent aux divergences d'intérêts des parties prenantes.

Si, paradoxalement, le maintien de la paix, « ce rêve suspendu » de Kofi Annan, nécessite souvent une intervention militaire, cette dernière n'est pas une fin en soi et doit s'inscrire dans le cadre d'un processus d'intervention long et multi factoriel.

Une volonté politique de promouvoir la paix ?

Alors que la communauté internationale est divisée, il est de plus en plus difficile d'obtenir un mandat du Conseil de sécurité de l'ONU pour mener des opérations de maintien de la paix. Jean-Pierre Lacroix cite les exemples frappants de la Syrie et de la Libye, laissées à leur sort faute de consensus sur la légitimité d'une intervention, au risque de déstabiliser le Moyen-Orient.

En outre, la mondialisation a complexifié le jeu des alliances : le partenaire économique d'un pays peut être aussi son ennemi stratégique, et les intérêts économiques qui primaient la veille peuvent être supplantés le lendemain par des intérêts politiques, bouleversant les équilibres établis. Pourtant, la paix doit être portée par une volonté politique, constate Jean-Pierre Lacroix, d'autant qu'il s'agit d'un processus long et coûteux, comme le souligne Nicole Gnesotto.

Au-delà de l'ONU, d'autres échelles d'intervention existent, comme cela peut être observé avec l'Union africaine. Cette dernière est née de la volonté des pays africains de promouvoir la sécurité collective de leur continent. Au regard du constat selon lequel les crises sont souvent générées par l'exclusion des minorités, elle a promu une « charte pour la démocratie, la bonne gouvernance et les droits de l'Homme ». L'Union africaine s'est également dotée d'outils de médiation et de prévention des crises, le Conseil de paix et de sécurité, chargé de la gestion des conflits au quotidien et le Conseil des sages, composé de personnalités chargées de missions de médiation à travers le continent. Elle participe aux opérations de maintien de la paix, comme au Mali, à l'instar de l'ONU, et veille ensuite à la consolidation de la paix.

L'intervention militaire est-elle encore pertinente ?

Jean-Pierre Lacroix rappelle qu'au cours des dernières années, les opérations de maintien de la paix de l'ONU ont participé à la stabilisation de nombreux pays, comme la Côte-d'Ivoire, le Libéria, l'Angola ou le Cambodge. En revanche, de nombreuses interventions n'ont pas permis d'instaurer une paix durable.

Pour autant, à la question « faut-il pour autant se résoudre à l'inacceptable ? », le général Henri Bentégeat répond par la négative et affirme que la France doit se sentir libre d'intervenir. Selon lui, il est toutefois nécessaire de répondre à quelques questions préalables : quelle est la légitimité de l'intervention ? Quelles sont ses finalités ? Comment instaurer une paix durable suite à l'intervention militaire ?

Comment éviter de se laisser conduire par l'émotion et analyser finement la situation, en termes de motivation des acteurs, de mode d'action ou encore de ramifications potentielles de la crise, avant d'intervenir ? Comment prendre le temps d'une intervention efficace face à la pression médiatique ? Cette grille d'analyse doit permettre de poser le cadre d'une intervention légitime et proportionnée.

De quelle manière intervenir, sachant que l'action militaire n'est pas une fin en soi ?

L'intervention militaire n'aboutit pas toujours au résultat escompté. Le maintien de la paix au Mali en est l'exemple : bien que nécessaire, il n'apporte pas de solution pérenne au pays, selon Pierre Buyoya. À l'inverse, la réconciliation franco-allemande à l'issue de la Seconde Guerre mondiale représente un modèle de processus de paix inclusif, qui a permis à l'Europe de renouer avec la stabilité et la prospérité, grâce au dialogue noué entre ex-belligérants et aux investissements massifs qui ont été consentis.

S'ils servent souvent de force d'interposition, les Casques bleus de l'ONU multiplient les interventions multidimensionnelles, en se faisant soutien de la reconstruction d'un État, en protégeant les civils et en créant ou recréant les capacités nationales, définies par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) comme « l'aptitude des individus, des organisations et de la collectivité dans son ensemble à gérer leurs affaires avec succès ».

Les Casques bleus exercent leurs missions dans des conditions de plus en plus difficiles. En effet, alors que l'ONU mène quatorze opérations de maintien de la paix et a déployé 100 000 personnes sur le terrain, dont 80 000 militaires, ses Casques bleus sont devenus des cibles prioritaires pour certains belligérants, dont la vocation est de répandre une guerre dont les civils sont les premières victimes.

Pierre Buyoya pointe la limite de

l'interventionnisme des organisations telles que l'ONU ou l'Union africaine, à travers l'exemple du conflit entre les Peuls et les Dogons au centre du Mali. Selon lui, l'échelle pertinente d'intervention et de médiation est le Mali lui-même. L'État malien doit reprendre la main sur des territoires trop longtemps abandonnés à la corruption, avec l'émergence des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, alimentés par les djihadistes.

La dimension économique, sociale et environnementale de la paix

D'après son expérience de terrain, Henri Bentégeat constate que la paix durable est conditionnée à la fois au maintien de la sécurité, à la bonne gouvernance et au développement.

Dans cet esprit, l'Agence Française de Développement a pour objectif de consolider la réconciliation des peuples via le développement économique. D'une manière générale, l'expertise de son réseau permet d'apporter des solutions englobant les dimensions économiques, sociales et environnementales.

Ces enjeux revêtent une importance cruciale dans la préservation et le maintien de la paix, comme le démontre Kabiné Komara, qui pointe les tensions existant entre l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie depuis un siècle autour du Nil, la concomitance entre la raréfaction de l'eau sur le lac Tchad et l'émergence des conflits sur ce territoire ou la monopolisation de l'eau du fleuve Arizona par les États-Unis au détriment du Mexique. La situation au Sahel est également un bon exemple, car elle est déterminée par des phénomènes comme le changement climatique, l'explosion démographique ou encore les conflits croissants entre éleveurs et fermiers.

La paix, une démarche partenariale

Face à ces constats, Jean-Pierre Lacroix préconise une approche globale et une action intégrée, en collaboration avec les agences de développement et les agences humanitaires, ainsi que la recherche de coalitions.

Cette approche globale crédibilise l'action des partenaires internationaux auprès des populations, auxquelles ils assurent la fourniture des services de base, et permet de favoriser la stabilité politique à long terme. Rémy Rioux confirme également l'efficacité d'une action conjointe des diplomates, militaires et développeurs.

Tout processus de paix est complexe et multifactoriel, d'où la nécessité qu'il s'inscrive dans le cadre d'une démarche partenariale, inclusive et sur le temps long. Ces conditions sont particulièrement difficiles à réunir dans le contexte actuel d'exacerbation des divisions de la communauté internationale, mais, comme le souligne Jean-Pierre Lacroix, « il est toujours possible de prendre un chemin de traverse vers la paix ! »

SIDE EVENT

INFOX ET DÉSTABILISATION : QUE PEUVENT LES MÉDIAS ?

5 juin 2019, 9h30-10h, salle plénière

Dans cette séquence animée par Frédérique Bedos, Fondatrice du Projet Imagine, Marie-Christine Saragosse, Présidente Directrice générale de France Médias Monde, livre sa vision des enjeux posés par la prolifération des fausses informations publiées sur Internet, devenues de véritables armes de déstabilisation politique et géopolitique.

La manipulation de l'information n'est pas un phénomène nouveau. La loi française de 1881 sur la presse prenait déjà en compte les « nouvelles fausses » et autres « pièces fabriquées, falsifiées ». En revanche, ce phénomène s'amplifie aujourd'hui, notamment en raison de l'omniprésence des réseaux sociaux.

Une « infox », équivalent français du terme « fake news », peut prendre la forme de canulars ou d'erreurs involontaires, mais également de manipulations malveillantes de la vérité. La diversité des opinions doit être défendue. Cependant, à « l'ère de la post-vérité », quand tout un chacun est en mesure de s'ériger journaliste ou expert, et quand la vérité, le mensonge et l'opinion peuvent se trouver confondus, nous devons veiller à rester vigilants quant à la diffusion de contre-vérités et de théories du complot. Parfois relayées par de faux comptes dans le cadre de campagnes de manipulation organisées par des États, ces dernières jettent le discrédit sur l'ensemble des sources d'information.

De plus, les réseaux sociaux peuvent faire naître une nouvelle forme de communautarisme au travers des systèmes de recommandation et du partage entre amis, qui ne favorisent pas la recherche de faits et risquent de conforter chacun dans ses croyances. Phénomène moins connu, les cyberattaques font également parfois partie de stratégies globales de déstabilisation des médias.

Pour répondre aux infox, les médias se doivent en premier lieu d'appliquer les règles de déontologie du journalisme professionnel, pour s'assurer de délivrer une information certifiée, honnête, équilibrée et indépendante. Cela suppose notamment une formation de qualité des journalistes, mais la crédibilité des médias, et en particulier ceux relevant du secteur public, repose également sur leurs sources de financement, gages de leur indépendance.

Les médias peuvent être amenés à lutter frontalement contre les infox, en vérifiant les faits et en publiant le résultat de leur enquête, au travers de programmes dédiés à la lutte contre les manipulations. Dans ce cadre, ils doivent travailler en réseau afin de réaliser des vérifications croisées, y compris avec des entreprises comme Google ou les plateformes de réseaux sociaux, dont la responsabilité est aujourd'hui mise en cause dans la diffusion des infox.

Le point d'attention essentiel reste l'éducation aux médias et le développement de l'esprit critique, qui doivent faire partie intégrante de l'éducation des enfants. Lire une image ou vérifier les sources s'apprend. Cela permet d'écarter tout risque de confusion engendré par la prolifération des infox.

Les médias, comme leur nom l'indique, ont pour mission première de médiatiser et de créer le dialogue, conditions sine qua non au débat pacifique. Face aux infox, un journalisme indépendant et rigoureux est nécessaire, afin de redonner à cette profession l'un de ses rôles essentiels, celui d'être un artisan de la paix.



Marie-Christine Saragosse

© Eric Biernacki - Région Normandie

CONFÉRENCE

PLÉNIÈRE 3



De gauche à droite : Christian Makarian, Jean-Hervé Lorenzi, Mohamed ElBaradei, Justine Couliadiati-Kielem, Jean-Marie Guéhenno, Geneviève Garrigos

© Léonie Hamard - Région Normandie

BÂTIR UNE PAIX DURABLE

5 juin 2019, 17 h 30-20 h, salle plénière

Modérateur :

→ **Christian Makarian**,
Journaliste, L'Express

Intervenants :

→ **Justine Couliadiati-Kielem**,
Présidente du Groupe d'action pour la promotion, l'éducation et la formation de la femme et de la jeune fille, coordinatrice régionale de la plateforme des femmes du G5 Sahel, membre de Leaders pour la paix

→ **Mohamed ElBaradei**,
Prix Nobel de la Paix, ancien Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique

→ **Geneviève Garrigos**,
ancienne présidente d'Amnesty International

→ **Jean-Marie Guéhenno**,
membre du Conseil consultatif de haut niveau sur la médiation de l'ONU, ancien Secrétaire général adjoint du Quai d'Orsay

→ **Jean-Hervé Lorenzi**,
Président du Cercle des économistes

Alors que la guerre revêt dorénavant plusieurs facettes, avec des volets militaires économiques, sociaux, ethniques, linguistiques, religieux, géopolitiques et écologiques, les chemins de la paix sont d'autant plus ardues à trouver que le multilatéralisme est en crise et que l'efficacité et la légitimité des institutions dédiées à la paix sont remises en cause.

Une remise en question de l'ONU

Quelle est l'efficacité de l'ONU, alors que 90 % des décisions du Conseil de sécurité sont bloquées ? Quelle est la crédibilité de l'ONU et des grandes puissances aux yeux des populations ? interroge Mohamed ElBaradei. Les populations syriennes constatent le blocage quasi-systématique des résolutions de la Cour pénale internationale, comme le souligne Geneviève Garrigos, et Mohamed El Baradei pointe l'incapacité de cette grande institution à les protéger, entraînant des mouvements de fuite migratoire sans précédent. Il rappelle qu'une récente décision du Conseil de sécurité de l'ONU a laissé impuni le massacre de soixante civils soudanais par des militaires sous prétexte qu'il s'agissait d'une « affaire interne ».

Jean-Hervé Lorenzi met en exergue l'absolue nécessité de l'intervention de l'ONU dans de nombreux pays, comme le Sierra Leone, le Libéria ou encore le Cambodge. Il reconnaît toutefois que le bilan de l'institution onusienne est plus nuancé en matière de maintien de la paix. Jean-Marie Guéhenno rappelle que 90 % des conflits du XXI^{ème} siècle ont éclaté dans des pays qui sortaient de conflits. À ses yeux, le maintien de la paix nécessite, dans ce contexte, une orchestration entre justice, sécurité, développement et légitimité.

Ainsi, si l'ONU continue à être une organisation en avance sur son temps selon Jean-Hervé Lorenzi, son champ et ses modalités d'action ne sont peut-être plus adaptés aux nouveaux enjeux du maintien de la paix.

Premier enjeu : le développement

Pour Jean-Hervé Lorenzi, la route vers la paix n'est ni durable, ni évidente dans un contexte de ralentissement significatif de la croissance et d'augmentation de la dette publique mondiale, alors même qu'il serait nécessaire d'investir pour relever le double défi du changement climatique et de la satisfaction des besoins fondamentaux d'une grande partie des êtres humains.

Aujourd'hui, 800 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, un être humain sur neuf souffre de la faim et deux milliards de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. Alors qu'assurer la transition climatique nécessiterait un investissement estimé à 2 500 milliards de dollars par an et que l'ONU est dotée d'un budget annuel de 8 milliards de dollars, Mohamed ElBaradei rappelle que 1,3 trilliard de dollars sont dépensés chaque jour dans le monde en armement. De fait, le Prix Nobel de la Paix attribue le dysfonctionnement des processus de sécurité et des mécanismes de gouvernance nationaux et internationaux à l'absence de perspective de développement durable. Il en appelle à la mise en œuvre d'un contrat social national et international permettant de vivre, d'accepter les différences et de respecter la dignité humaine.

Deuxième enjeu : restaurer la légitimité nationale et internationale

Pendant longtemps, l'instauration d'un processus démocratique a semblé la condition sine qua non du maintien de la paix. Geneviève Garrigos constate que, dorénavant, les institutions internationales ont compris la nécessité de mettre en œuvre le triptyque « vérité, justice, réparation » de Louis Joinet, magistrat français, expert indépendant auprès du Comité des droits de l'Homme de l'ONU, comme un préalable à la restauration de la confiance envers l'État.

Dans le même esprit, les populations en appellent à plus de transparence de la part des institutions et souhaitent être davantage associées aux processus de paix et de développement. Justine Couliadiati-Kielem constate que les femmes sont les grandes laissées pour compte des processus de paix, alors qu'elles représentent plus de la moitié de la population. Selon elle, les femmes ont un rôle à jouer en tant que ciment de la cellule familiale et de la société, y compris dans les pays dont l'État a démissionné. Ainsi, pour Justine Couliadiati-Kielem, une voie vers la paix durable est leur mobilisation, car elles sauront défendre les intérêts de la communauté et porter des projets pour la reconstruire.

Troisième enjeu : réinventer le multilatéralisme

Dans un monde de vainqueurs et de vaincus, l'idée dominante est qu'il faut écraser l'autre. Or, les grands changements en marche, de nature climatique, migratoire ou économique, ne pourront être traités par une gestion fragmentaire, mais uniquement par une compréhension fine et globale de leurs tenants et aboutissants, et par une décision négociée entre les pays.

Pourtant, Geneviève Garrigos constate l'émergence, y compris au sein des États démocratiques, d'un autoritarisme croissant assorti d'une volonté de privilégier l'indépendance et les intérêts nationaux à tout prix, y compris celui de négliger la mise en application du droit international.

SIDE EVENT

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE LEADERS POUR LA PAIX

5 juin 2019, 11h15-12h,
salle plénière

Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier Ministre, présente l'organisation non gouvernementale (ONG) Leaders pour la Paix, qu'il a créée, et dresse le bilan des réflexions et actions menées en 2019.

L'ONG Leaders pour la Paix rassemble une trentaine de personnalités aux parcours variés : anciens représentants de gouvernement, Prix Nobel, diplomates ou encore professeurs. Leaders pour la Paix est une forme de modèle réduit de conseil de sécurité. Son objectif est de proposer des perspectives et des méthodes afin de renforcer les processus de médiation internationaux. L'ONG s'organise autour de quatre convictions communes.

“ Le feu de la guerre ne s'éteint pas. ”

La première s'articule autour du fait que la situation internationale actuelle de multiplication des tensions est particulièrement inquiétante. Le feu de la guerre, loin de s'éteindre, s'est seulement déplacé. Leaders pour la Paix considère que la gravité de la situation nous oblige à agir.

“ La paix ne tombe pas du ciel, elle se travaille. ”

La seconde conviction est le constat que la paix est un travail de culture et de compréhension, mais également un travail d'ordre technique et politique, qui impose d'innover pour ne pas tomber dans la routine diplomatique. Il existe partout des écoles de guerre, mais peu d'écoles de paix. Pour cette raison, Leaders pour la Paix déploie une multitude d'initiatives, à l'image de l'université itinérante de la paix, qui se déplace dans le monde afin de dialoguer avec les autorités et les populations, ou du Prix de la petite enfance, destiné aux actions de promotion de l'esprit de paix chez les moins de sept ans.

“ La violence et la guerre sont sœurs jumelles. ”

La troisième conviction de Leaders pour la Paix repose sur le fait que la guerre et la violence sont intimement liées. Ainsi, la montée de la haine, constatée jusque dans les propos des représentants de gouvernement, est particulièrement préoccupante. La violence comme mode d'expression des chefs d'États, « c'est le début de la guerre ». L'objectif est donc de chercher à l'apaiser.

“ La maison du dialogue c'est le multilatéralisme. ”

Enfin, Leaders pour la Paix est convaincu que le multilatéralisme est la clé pour éviter l'affrontement. Son rapport annuel 2019 tâche d'apporter des solutions pour donner un nouvel élan à ce multilatéralisme, aujourd'hui menacé parce qu'il apparaît inefficace, bureaucratique, ou marqué par la domination de l'Occident. Il est essentiel de faire comprendre qu'il n'existe pas d'incompatibilité entre souveraineté et

multilatéralisme. La souveraineté se définit comme la capacité d'entraîner les autres. Les alliances peuvent servir son but, en donnant plus d'influence et de poids à un État. Ainsi, « la fermeture n'est pas toujours la solution de la fermeté ».

Leaders pour la Paix propose alors, dans son rapport, un certain nombre de processus d'inclusivité et d'actions de prévention, et appelle à l'établissement d'un nouvel espace politique qui favorise le partage de la diplomatie et des relations internationales avec les sociétés civiles.

La réflexion s'incarne également dans une application concrète, celle de la recherche de sécurité collective. L'avenir de l'Europe dépend en grande partie de la sécurité à l'est du continent. Le dialogue avec la Russie constitue alors une nécessité, mais il s'établit dans un contexte difficile pour des pays comme l'Ukraine ou la Moldavie. Par conséquent, le rapport propose, à l'occasion du quarante-cinquième anniversaire des accords d'Helsinki en 2020, de revenir aux principes que ces derniers ont définis. Ceux-ci peuvent servir de base à une discussion entre des partenaires, et non plus des adversaires, et permettre d'éviter un multilatéralisme fondé uniquement sur des processus de sanctions et d'escalade de la brutalité.

Les actions à l'année de Leaders pour la Paix portent donc sur la résolution des perspectives de conflits par la création d'un climat de confiance, car le dialogue pourra construire la confiance, et la confiance pourra amener la paix.



Jean-Pierre Raffarin

© Eric Biernacki - Région Normandie

REMERCIEMENTS

L'édition 2019 du Forum mondial Normandie pour la Paix est le résultat d'un travail collectif. Le Président de la Région remercie celles et ceux qui ont contribué à en faire un tel temps fort, tout particulièrement :

- Les 240 intervenants pour leur engagement sincère et leurs prises de parole inspirantes
- Les partenaires et les mécènes du Forum, qui font rayonner l'initiative Normandie pour la Paix sur le territoire régional, en France et à l'international
- Les élus et agents de la Région pour leur travail à l'année autour des thématiques de paix et de liberté
- Les 6 000 participants venus assister à cette deuxième édition

À l'année prochaine !

Hervé Morin

Président de la Région Normandie
et de Régions de France,
ancien Ministre de la Défense



© Eric Biernacki - Région Normandie



RÉGION
NORMANDIE